

Image not found or type unknown



Qu'est-ce qu'une clause de garantie d'emploi ?

publié le **20/06/2012**, vu **685 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La clause de garantie d'emploi est une clause en vertu de laquelle l'employeur s'interdit de licencier le salarié pendant une durée limitée.

[Lire l'article](#)